

PROGRAMME DE FORMATION

ADM-PV-PROG-004
Critere_1_Indicateur_1
Date de création : 06/01/21
Date de révision : 08/01/26



QUALIPV ELEC

Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence électrique

OBJECTIF :

Former des professionnels de terrain aux techniques d'installation de générateurs photovoltaïques raccordés au réseau dans le domaine de l'intégration au bâti, pour leur permettre de réaliser à leurs clients des installations selon les règles de l'art. L'installateur possèdera les compétences nécessaires pour dimensionner et installer des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau dans le domaine de l'intégration au bâti.

Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre d'une demande de souscription à une qualification « RGE » dans le domaine du solaire photovoltaïque.

1. PUBLIC CONCERNÉ :

- Artisans, chefs d'entreprise, salariés qui réalisent des installations électriques.
- Demandeurs d'emplois.

2. PRÉREQUIS :

- Connaître les grandeurs électriques et les formules de base
- Maîtriser l'installation électrique BT
- Salarié : être titulaire du titre d'habilitation électrique en cours de validité BR ou BR(P)
- Gérant ou gérant salarié : être en capacité d'appliquer les prescriptions de sécurité définie dans la norme NF C18-510.

3. CONTENU DE LA FORMATION :

JOUR 1:

Conseiller son client sur les plans techniques, financier et autres :

- Marché et contexte de développement
- Aspects environnementaux ;
- Fonctionnement du PV ;
- Onduleurs PV ;
- Différents systèmes PV ;
- Contexte réglementaire et administratif ;
- Ressource solaire ;

JOUR 2:

- Evaluation du productible ;
- Autoconsommation ;
- Implantation du PV ;

Concevoir et dimensionner une installation :

- Dimensionnement Modules / Onduleurs ;
- Protection des personnes et des biens ;
- Conducteur de protection et équipotentielle ;
- Protection Foudre ;
- Dimensionnement des composants électriques ;

JOUR 3:

Organiser les points clés de la mise en œuvre et la mise en service :

- Généralités ;
- Points clés de la mise en œuvre ;

Planifier la maintenance des installations :

- Suivi et maintenance.
- Evaluation théorique : QCM

A l'issue de la certification, les apprenants devront être capables de :

- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers d'un système photovoltaïque ;
- Concevoir et dimensionner une installation solaire photovoltaïque ;
- Organiser les points clés d'une installation solaire photovoltaïque au niveau de l'intégration au bâti de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur.

4. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

5.1. Intervenant :

- Formateur agréé par Qualit'EnR.

5.2. Organisation pédagogique :

- En présentiel, en salle sur des supports théoriques fournis par l'organisme de formation, en atelier pour des apprentissages et manipulations sur des équipements.

5. MODALITES D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Test de prérequis/positionnement avant le début de la formation.
 - Exercice de Travaux Pratiques réalisés tout au long de la formation.
 - **Sanction fin de formation :** (vérification de l'identité du stagiaire - présentation d'une pièce d'identité au début des épreuves).
 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée,
- ET**
- Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.
 - *En fin de formation :*
 - Questionnaire de satisfaction,
 - Attestation de formation.
 - Attestation de réussite : document délivré par Qualit'Enr

Rattrapage: le stagiaire pourra effectuer un QCM de rattrapage s'il a validé son évaluation pratique, mais qu'il n'a pas validé son QCM.

6. MODALITES PRATIQUES :

6.1. Lieu :

- En présentiel au lycée St JOSEPH – 85 Route des Missionnaires – 64 240 Hasparren
- <http://www.st-joseph-hasparren.fr/>

6.2. Durée/Horaires :

- Formation au Lycée ST JOSEPH : 21 heures (3 jours)
- Horaires : 8 h 30 à 12 h 00 puis 13 h 30 à 17 h.

6.3. Nombre de stagiaires :

- Nombre de stagiaires minimum requis pour débuter la formation : 5
- Nombre de stagiaires maximum qui peut être accueilli sur la formation : 12

6.4. Tarif/Financement :

- Tarif Unitaire : **940 €** (exonération de TVA art.261-4-4a du CGI)

NB : toute demande de prise en charge auprès de l'organisme de financement au plus tard 15 jours avant le début de la formation

6.5. Contacts :

- Téléphone : 05.59.70.29.30
- Mail : accueil@st-joseph-hasparren.fr

6.6. Modalités et délais d'accès :

Le devis signé, le règlement et le questionnaire de positionnement complétés seront nécessaires pour la validation de l'inscription.

Le délai de traitement administratif pour une demande de formation est actuellement de 10 jours hors période scolaire.

Les sessions de formation sont consultables via [ce lien](#).

Veuillez noter que ce délai peut varier en fonction du nombre de demandes en attente et de la disponibilité des places dans nos programmes de formation.

7. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP:



Notre Centre est accessible aux personnes Reconnues Handicapées. Des aménagements peuvent être nécessaires (adaptation des postes de travail, adaptation des méthodes pédagogiques, aménagement de la formation...).

Le livret d'accueil de la Personne en Situation de Handicap sera systématiquement envoyé au stagiaire avant la formation.

N'hésitez pas à nous interroger, notre référent handicap est à votre écoute, et peut mobiliser son réseau de partenaires (MDPH, AGEFIP, Associations...) pour répondre à vos besoins spécifiques.

8. BON A SAVOIR:

La formation seule ne délivre pas de qualification.

L'entreprise doit satisfaire à plusieurs critères détaillés dans le dossier de qualification.

Consultez le site qualit-enr.org ou rapprochez-vous de votre organisation professionnelle.